

FSU

Gérard Aschiéri - secrétaire général

Si je me réjouis d'assister à un congrès du SNCS et de vous saluer aujourd'hui, c'est d'abord parce que j'ai conscience de l'importance du secteur que vous représentez.

Pour la FSU, la recherche doit être un des domaines importants de sa réflexion et de son action ; parce que c'est un enjeu d'avenir pour tout notre pays, parce qu'enseignement et recherche sont et doivent être en étroite relation, parce que la recherche publique doit être un élément incontournable d'un service public moderne, répondant aux besoins de notre société, permettant aux citoyens d'être plus responsables et de participer aux grands débats.

Notre dernier congrès avec une motion sur la recherche a commencé à le mesurer ; il nous appartient de faire mieux.

C'est d'autant plus important que

les choix budgétaires du gouvernement sont en ce domaine inadmissibles ; ils compromettent largement l'avenir et il est de notre responsabilité à tous de les mettre en échec.

C'est une des raisons pour lesquelles nous avons choisi de mener l'action à la fois sur la priorité à l'éducation et sur la priorité à la recherche publique.

Mais d'autres menaces se font jour.

Je pense au débat qui s'annonce sur les retraites : en ce domaine nous pensons qu'il n'y a aucune fatalité aux régressions ; on prétend nous faire accepter un allongement de la durée de cotisations comme seule issue, alors que pour certains métiers comme le vôtre cela ne ferait qu'accentuer les difficultés dues à la durée de formation ; or l'effort financier à consentir n'est pas plus important que celui que la France a consenti ces quarante dernières années ; nous proposons à

la fois de défendre notre régime et de faire converger salariés du privé et du public autour de quatre axes : un droit au départ à 60 ans, un taux de remplacement de 75 % minimum, 37,5 annuités et des droits nouveaux, notamment la prise en compte des années d'étude et de formation.

Tous ces dossiers vont nécessiter que nous agissions ; la FSU a choisi l'unité parce que c'est un moyen efficace pour mobiliser ; il s'agit sans abandonner nos revendications de créer les conditions pour que les salariés se rassemblent largement dans l'action ; c'est ce que nous avons fait sur les dossiers de l'éducation et de la recherche depuis le 17 octobre et c'est ce que nous chercherons à faire sur les retraites.

Vous avez de votre côté une expérience de cette unité, de ses difficultés mais aussi de son intérêt. Poursuivez dans cette voie avec votre fédération.



Internationale de l'éducation

Fred van Leeuwen - secrétaire général

J'ai bien reçu votre invitation à participer à votre congrès d'orientation et je tiens à vous en remercier.

Malheureusement, des engagements pris antérieurement ne me permettront pas d'y participer, ce que je regrette vivement.

Malgré tout, je tiens à vous dire que l'IE est attentive à vos travaux et vos efforts dans un domaine important pour le développement de nos sociétés et de nos nations.

Vous êtes, dans l'IE, le seul syndicat "spécialisé" et votre expertise est extrêmement précieuse. En particulier, il est souhaitable que votre organisation puisse s'impliquer pleinement dans les débats actuels sur la création de l'espace européen de

l'enseignement supérieur, mais plus encore dans celui sur la recherche. Comme j'ai pu le noter dans votre journal spécial congrès, c'est aussi une de vos préoccupations.

Je sais que votre congrès va se dérouler dans un contexte budgétaire difficile, mais également que le statut très original des chercheurs publics français est remis en cause par une vision libérale et commerciale de la recherche.

Nous savons que ce statut a permis de garantir à la recherche française un haut niveau de qualité permettant en particulier à votre pays d'être, si je peux me permettre, un grand "producteur" de recherches théoriques et fondamentales.

Dans le contexte de mondialisation et de marchandisation que nous connaissons vos efforts pour garantir un service public de la recherche, tout spécialement pour sauvegarder les "secteurs non-marchands", comme par exemple tout ce qui a trait au secteur des sciences de l'homme et de la société, doivent être salués et soutenus.

Nous serons très attentifs aux résultats de votre congrès, et je tiens au nom du comité exécutif de l'IE à vous souhaiter de fructueux travaux.

Veuillez recevoir, Monsieur le Secrétaire général et cher Collègue, l'expression de mes plus cordiales salutations.

SNPCEN - FSU

Marc Renard - secrétaire général

Le SNPCEN adresse son salut fraternel au SNCS et à ses congressistes, d'autant plus chaleureux que cela se passe entre camarades de la FSU.

Je suppose que vos débats ont porté sur toutes, ou presque, les thématiques de la situation de la recherche, de l'heuristique au budget Raffarin. Je vais donc tenter ici une digression sur le sujet de la pauvreté du discours gouvernemental, non sur le plan des moyens, mais sur celui des idées, des perspectives.

Je dénoncerai quelques expressions de notre ministre de tutelle et son incapacité à exprimer quelque projet, quelque souffle.

Je me référerai, pour faire court, à son interview dans *La Recherche* (n° 352, déc. 2002) à propos de l'enquête *Les jeunes et la science* constatant un relatif désamour des dits jeunes pour la science.

Madame Haigneré, appelée à commenter cette enquête dit le faire avec plaisir. Hédonisme suspect : son texte est un modèle de banalités et de lieux communs. Elle nous explique un questionnaire :

"La pratique scientifique au sein du système scolaire a-t-elle déçu ?"

"La disponibilité des chercheurs... est-elle suffisante ?"

"Les filières scientifiques présen-

t-elles un déficit d'attractivité ?"
"Comment y remédier ?"

J'arrête là cette triste litanie.

Aucune idée, aucune suggestion, aucune amorce de réflexion, aucun commentaire sur les moyens n'y sont proposés. Comment cette platitude pourrait-elle se manifester autrement que par la situation de récession que nous connaissons ? Il reste à notre ministre un énarque de service pour lui souffler une chute : "la science constitue un élément clé de la citoyenneté".

Collègues, camarades, c'est nous qui avons cette clé. N'en confions pas le double à n'importe qui.

SNICS - FSU

la secrétaire générale



C'est avec regret, compte tenu de l'actualité syndicale très chargée, que j'ai dû abandonner l'idée d'être présente parmi vous, pour représenter le Syndicat national des infirmier(e)s et conseiller(e)s de santé (SNICS) lors de votre 41^{ème} congrès.

En effet, les menaces de décentralisation des missions des infirmières de l'Education nationale mettent en danger le sens de leur recrutement dans le système éducatif, et celui de la santé à l'école au service de la réussite de chacun et de tous les jeunes, alors que ceux-ci réclament davantage de soins, d'attention et des réponses adaptées à leurs difficultés personnelles et scolaires.

Nous ne pouvons que réagir à ces projets qui nous éloigneront de la communauté scolaire, des équipes éducatives et pédagogiques, des établissements scolaires et des jeunes eux-mêmes.

En tant que syndicat majoritaire de la profession, nous avons la responsabilité de construire rapidement la riposte pour maintenir le caractère national de nos fonctions et de nos missions auprès des élèves et des étudiants : c'est pour

cela que nous recherchons les actions les plus unitaires possible à mettre en place actuellement.

Nous savons que la décentralisation amènera une grande disparité de traitement pour la santé des élèves et des étudiants d'une collectivité à l'autre, d'un département à l'autre ; nous en avons déjà l'exemple en matière de locaux, de matériel d'équipement et de budget de fonctionnement dans nos établissements, suite aux lois de décentralisation votées il y a vingt ans.

Les pilotages multiples et arbitraires d'actions collectives risquent de faire l'impasse sur la nécessité d'apporter des réponses individuelles adaptées aux problèmes spécifiques des jeunes, en demande de soins relationnels et éducatifs de plus en plus prégnants dans notre institution.

Notre profession vise à prévenir et à remédier à leur mal vivre ou à leur mal être dans notre société en crise et dans un système éducatif en pleine mutation. Elle veut également à contribuer à lutter contre l'échec scolaire par la participation quotidienne au repérage, et à la prévention, de tout décrochage scolaire,

qui aboutit parfois à des histoires personnelles qui finissent mal et qui devraient tous nous préoccuper.

Le SNICS ne peut donc concevoir que le ministre de l'Education nationale renonce à ses missions d'accueil, d'encadrement et d'éducation, ainsi qu'aux personnels qui y contribuent, de plus sans état d'âme...

Nous savons que vous-mêmes êtes très préoccupés par la politique du gouvernement actuel, qui ne fait plus de l'éducation et de la recherche des priorités nationales. Chez vous aussi, régressions budgétaires et pilotage autoritaire laissent peu de place à l'innovation, à la créativité dans certains domaines, portant ainsi un coup à la recherche fondamentale et à vos besoins d'équipement.

Par ailleurs, au sein de notre fédération, nous ne pouvons que nous retrouver sur tous les dossiers qui menacent l'emploi, le service public, la formation et l'avenir de nos retraités... sans oublier la défense de nos droits syndicaux et notre lutte pour promouvoir toutes les valeurs que nous portons, mises à mal par les dérives des politiques libérales actuelles.

Il est plus que jamais nécessaire que nous nous soutenions dans nos actions spécifiques revendicatives, ainsi qu'au sein de la FSU, pour porter le plus unitairement possible non seulement nos revendications légitimes, mais également un autre projet de société.

Je transmets à tous les militants du SNCS notre message d'amitié et nos meilleurs vœux syndicaux pour un chaleureux congrès.

Fédération mondiale des travailleurs scientifiques

André Jaéglé - président

Les connaissances scientifiques occupent une place croissante dans la vie de la société. La notion d' "économie de la connaissance" est désormais passée dans le langage courant. On "produit" des connaissances. D'après batailles se livrent pour l'appropriation des connaissances nouvellement acquises. La vie professionnelle des scientifiques s'en trouve modifiée en profondeur. Il en découle de nouvelles responsabilités pour leurs organisations, particulièrement leurs organisations syndicales. Les actions revendicatives peuvent de moins en moins être conduites en l'absence d'un regard sur le devenir de la société, très profondément affecté par les avancées scientifiques.

Cet après-midi, à votre table ronde "sciences et société", la question a été posée une fois de plus : "Comment répondre aux campagnes anti-science ?" Or, je ne crois pas que l'opinion publique se fasse de "la science" une idée résultant d'une sorte d'analyse coûts/avantages entre ses découvertes étonnantes et leurs prodigieuses applications d'un côté et, de l'autre côté, les menaces perçues et médiatisées de façon plus ou moins irrationnelles. Je crois profondément qu'elle a du monde de la science une image construite à partir de l'attitude de ceux qui font la science, face aux défis majeurs de la société. J'ai en vues, des interrogations telles que celle-ci : "Va-t-on ou non laisser se développer un marché des ovocytes ?". Lorsqu'on entend dire : "Mais jusqu'où vont-ils nous emmener ?", c'est moins la recherche sur les cellules souches

qui inquiète, qu'un type de société où la personne humaine serait traitée comme une chose, un objet de commerce, ce qui est indéniablement un risque actuel. Ce genre de question, comme tout ce qui relève de la marchandisation, n'a pas de réponse significative à l'intérieur d'un seul pays. On est ici au niveau de la compétition mondiale. Et j'ajoute que la réponse n'est pas tout entière contenue dans la défense du service public de la recherche, encore que cela en soit un élément important.

Il y a là un défi redoutable pour les organisations syndicales de chercheurs scientifiques, en fait pour les organisations de toutes les catégories de travailleurs scientifiques : chercheurs, ingénieurs, techniciens, enseignants. Il ne suffit pas que des personnalités reconnues lancent des mises en garde qui sont tout à leur honneur. Elles ont le mérite de mettre en évidence les risques, mais n'offrent pas de perspectives d'action. Les syndicats, qui rassemblent les scientifiques sur la base de leurs intérêts de salariés, doivent descendre dans l'arène.

L'Union européenne s'est engagée dans la réalisation de ce qu'elle appelle l'Espace européen de la recherche (l'ERA). La Commission et le commissaire Busquin ont le leadership de ce projet. Les choix de politique scientifique opérés à ce niveau pèseront de plus en plus sur la recherche scientifique de chaque pays. Il est urgent que les composantes du mouvement syndical européen se concertent et se préparent à faire entendre leur voix

en matière de politique scientifique. On apprend par exemple qu'Aventis envisage d'abandonner, complètement ou presque, le site de Romainville. Ces dernières années, cette société a abandonné l'endocrinologie, les antiviraux, les substances naturelles, la thérapie génique, les maladies de l'os. Des menaces de nouveaux abandons se font jour. Pour faire face aux exigences de rentabilité des actionnaires, il faut viser les marchés nord-américain et ouest-européen plutôt que les besoins des pays du Sud où sévissent le sida et les maladies infectieuses, justement ce sur quoi on travaille à Romainville ! Ce n'est là qu'un exemple proposé par l'actualité.

Deux politiques scientifiques s'affrontent : assurer prioritairement la compétitivité de l'économie ; donner une place à la coopération Nord-Sud. Paris et Bruxelles devraient avoir l'une et l'autre à répondre de ces choix. Encore faut-il que la question leur soit posée. Je n'imagine pas que le mouvement syndical ne se fasse pas le porte-parole de tous ceux qui, dans la communauté scientifique, ne s'accrochent pas de cette situation et se sentent impuissants.

La FMTS vient de prendre l'initiative de lancer un appel dans ce sens aux différentes composantes représentatives des scientifiques avec, pourquoi pas, le rendez-vous du Forum social européen en novembre 2003 à Paris Saint-Denis. Peut-être aurons-nous le plaisir de nous revoir à cette occasion ?

SNTRS - CGT

Jean Kister - secrétaire général adjoint

Chers amis, je tiens tout d'abord à vous remercier de votre amicale invitation à vos travaux de votre 41^{ème} congrès. Je tiens également à excuser notre secrétaire général, Jean Omnes. En effet, le SNTRS-CGT va aussi tenir son 24^{ème} congrès la semaine prochaine à Montreuil, et comme c'est le cas pour tout secrétaire général sortant, les jours précédant cette échéance sont pris par la rédaction de son rapport introductif, surtout que pour Jean, ce sera le dernier de son mandat ! J'ai donc la charge de le remplacer et de présenter le salut fraternel des adhérents et du bureau national du SNTRS-CGT aux congressistes du SNCS réunis à Meudon.

Ce d'autant plus que l'heure est à l'action résolue dans l'unité contre les choix budgétaires pour 2003 du gouvernement concernant la recherche publique !

En effet, le gouvernement a choisi de réduire les moyens consacrés à l'éducation, au développement des connaissances et à la culture, pour accroître ceux de la répression et de l'armement.

Pour la recherche, les chiffres révèlent l'ampleur de l'attaque contre le service public. Les EPST sont particulièrement touchés par les annonces de coupes budgétaires. Vous connaissez les chiffres, je ne les rappelle pas. Le gouvernement veut contraindre les organismes à utiliser leurs crédits non utilisés en 2002 et leurs moyens propres pour retrouver, globalement, le niveau de CP de 2002 ! Or, pour une part, l'utilisation de ces crédits est déjà engagée, ils ne peuvent donc entrer dans les moyens de fonctionnement des organismes pour 2003.

En ce qui concerne l'emploi, 150 suppressions de postes de chercheurs sont programmées dans les EPST. C'est le CNRS qui paye le plus lourd tribut, puisqu'il aurait 137 postes de chercheurs de moins.

Cent postes d'ITA seraient créés dans les EPST, ce qui est loin des besoins réels. Le gouvernement veut aussi créer 400 CDD (à 2050 euros par mois) pour les post-docs, vers un recrutement des titulaires à 35-40 ans.

Evidemment, rien n'est fait pour résorber la précarité et donner un véritable statut de salarié à tous les doctorants (les + 5,5 % d'augmentation de l'allocation sont dérisoires).

DONC face à cette situation, AGIR EST URGENT ! Face à une telle agression, nous devons mettre tout en œuvre pour mobiliser les personnels, chercheurs et ITA.

Nous avons déjà organisé ensemble une première mobilisation, avec le rassemblement du 4 novembre au ministère et les nombreuses signatures sur la pétition intersyndicale et sur celle des "personnalités scientifiques". Si ces actions ont eu un certain impact médiatique et auprès des personnels de la recherche, il faut cependant bien reconnaître que nous sommes encore loin du niveau de mobilisation nécessaire pour, ensemble, imposer d'autres choix budgétaires et exiger l'ouverture de négociations sur l'ensemble des revendications en matière de crédits et d'emplois, de carrières et de salaires, de conditions de travail et de développement de la recherche publique.

Et il ne faudrait surtout pas se laisser avoir par le discours de la ministre parlant de l'année 2003 comme d'une année de "transition" et selon lequel, en 2004, vous aller voir, il y aura un "bon" budget de la recherche en hausse !

Nous pensons que c'est dès aujourd'hui, sans attendre, qu'il faut poursuivre la mobilisation par une campagne d'AG sur les sites, dans les labos ! En effet, le budget de la recherche doit revenir en deuxième lecture à l'Assemblée bientôt et un collectif budgétaire pour les crédits 2002 est aussi en préparation, annonçant sans doute d'autres catastrophes pour les budgets des EPST !

La journée d'action du 26 novembre en est une première étape, à laquelle le SNTRS-CGT appelle avec l'UGFF-CGT. De même que la prochaine journée d'action de l'enseignement, la recherche et la culture du dimanche 8 décembre.

Ce budget 2003 s'inscrit dans une politique de désengagement progressif de l'Etat dans le financement de la recherche. En effet, la part qu'il finance ou exécute ne cesse de reculer depuis 1959, passant sous le seuil des 50 % en 1995, pour atteindre 43 % en 2000.

L'effort national de recherche recule de manière continue depuis 1990, et se situe en 2000 à 2,17 % du PIB, soit loin des 3 % avancés par la Communauté européenne et promis par Chirac dans sa campagne !

Cette baisse des financements

interventions

publics s'accompagne d'un pilotage toujours plus étroit des orientations scientifiques, afin de soumettre le système de recherche public à la stratégie gouvernementale (intégrée dans la stratégie européenne) et à celle des entreprises (loi de l'innovation votée en 1999).

Le dispositif est autant financier (Fonds national pour la technolo-

contractualisation du CNRS et à la signature du contrat d'objectifs.

Le pouvoir a une conception essentiellement utilitariste et techniciste de la recherche. Il veut la régir comme n'importe quelle activité de production ou de service, c'est-à-dire fixer des objectifs et gérer le système et les personnels de façon à atteindre ces objectifs.



gie - FST et Fonds national pour la science - FNS, gérés directement par le ministère, et dont le montant global est de l'ordre du tiers des crédits de paiement de l'ensemble des EPST), que politique (conseils placés directement auprès du ministère et constitués de personnalités nommées par les ministres).

Ainsi, la contractualisation entre le ministère et les institutions de recherche, comme celle entre des entités de recherche plus ou moins larges (laboratoires et universités par exemple) est un instrument de pilotage direct de la recherche par le ministère. Elle contraint les laboratoires à s'aligner sur les priorités définies par le gouvernement, qui sont celles du 6^{ème} PCRD. Le contrôle et l'évaluation sont ainsi effectués directement par le ministère. La contractualisation est à sens unique, seul l'organisme s'engage. C'est pourquoi, nous nous sommes opposés, ensemble, à la

Cette politique est conceptualisée par une technocratie extérieure au milieu scientifique, qui exerce un rôle déterminant au sein du ministère et dans les directions générales des EPST. Ce qui intéresse le ministère et les directions d'organismes, c'est de soutenir des opérations susceptibles de faire de l'argent et des opérations "à la mode" (voir département des STIC, par exemple). Le système de contractualisation est là pour contraindre la communauté scientifique à se plier aux objectifs définis par les forces économiques et politiques dominantes. L'interdisciplinarité telle qu'elle est imposée au CNRS par le contrat d'action avec le ministère sert surtout à mobiliser et organiser la puissance de travail scientifique sur les thèmes prioritaires.

La mise en place à la hussarde des commissions interdisciplinaires (CID) par la directrice du CNRS en est une caricature. En effet, leur

première action sera de recruter des chercheurs "interdisciplinaires" ! Le pari ainsi donc fait est que l'interface entre les disciplines doit se faire au niveau du chercheur lui-même ! Ce qui est une aberration, alors que ce serait plutôt au niveau des laboratoires qu'il faudrait se mettre en relation autour de problématiques communes ! Plutôt que de miser sur l'individualisme du chercheur, il faut favoriser la complémentarité des collectifs de recherche. De plus ces CID proposées par la direction du CNRS sont créées en soutien aux priorités scientifiques du Contrat d'action pluriannuel.

Autant de raisons qui ont conduit les élus de la CGT et de la FSU à voter contre ces CID au dernier CA du CNRS !

Oltre le budget et la contractualisation, nos actions communes doivent porter aussi sur les problèmes urgents que vivent nos collègues, à savoir :

- l'emploi : avec les manques criants de postes ITA, la non création de postes pour compenser la RTT, la nécessité de la résorption de la précarité, et le maintien du recrutement jeune pour les chercheurs ;

- les salaires : avec le blocage dramatique des carrières des ITA mais aussi des CR1 et des DR2, le refus des primes à la tête du client et en particulier des "sur-salaires" de 1500 euros que vient de mettre en place le DG de l'INSERM pour certains chercheurs, sélectionnés par des comités ad hoc sur des contrats très ciblés ;

- la retraite : pour défendre le système par répartition du code des pensions, les 37 ans et demi d'an-

Jean Kister - SNTRS - CGT

cienneté et l'intégration des primes au traitement ;

- la démocratie : défendre la présence d'élus des personnels dans les instances pour une véritable évaluation par les pairs.



Mais nous devons aussi agir ensemble sur les enjeux "globaux" de la science dans le monde et pour le maintien de la paix !

Plus d'un an après les attentats du 11 septembre 2001, le monde est bien devenu unipolaire avec un Etat tout puissant, les Etats-Unis, se déclarant le "gendarme" du monde de manière unilatérale, décidant la

guerre à tel pays si celui-ci ne lui revient pas, ou plutôt s'il entrave ses intérêts économiques, comme est en train de le faire Georges Bush pour justifier l'agression contre l'Irak.

Nous aurons sans doute dans un proche avenir à réaffirmer bien fort, ensemble, notre exigence de paix et la nécessité d'imposer des relations entre Etats fondés sur la confiance et une véritable coopération, en particulier du Nord vers le Sud, au lieu des rapports de domination imposés par la mondialisation ultra-libérale actuelle.

Il nous faut bien mesurer que non seulement le sort de notre planète, mais aussi beaucoup de points concrets de notre vie, dépendent d'enjeux internationaux, comme la santé, l'environnement, l'énergie, qu'il s'agit de sortir du système de marchandisation actuel ! C'était un des objectifs du Forum social européen qui vient de se tenir à Florence. La CGT, comme la FSU, y était présente.

Comme syndicats de scientifiques, nous sommes très concernés, notamment, par des sujets comme

le brevetage du vivant, l'utilisation outrancière d'OGM en agriculture, et plus globalement la marchandisation des services publics, dont bien évidemment la recherche et l'enseignement. Nous devons dès maintenant préparer le prochain Forum social européen de Saint-Denis d'automne 2003.

J'ai donc brièvement résumé un certain nombre d'actions menées souvent ensemble qui montrent concrètement que, si nous sommes deux syndicats "en concurrence" du fait de la place prise aujourd'hui par le SNTRS-CGT au niveau des chercheurs, comme en témoignent les résultats des dernières élections aux CAP, où le SNTRS dépasse la barre des 10 % chez les chercheurs (aussi bien à l'INSERM en 2001 qu'au CNRS en 2002), cela n'empêche pas l'unité d'action, dans le respect des positions de chacun et dans la clarté, pour une recherche qui réponde aux besoins et préserve l'autonomie des organismes.

C'est du moins le sens du message que j'étais chargé de vous transmettre en vous souhaitant des travaux fructueux pour votre 41^{ème} congrès !



CGT - INRA

Laurette Combe - secrétaire générale

Chers camarades, je vous remercie de nous avoir invités et, selon la formule consacrée, je suis heureuse d'apporter le salut de mon syndicat, la CGT-INRA, à votre congrès. En effet, nous nous sommes retrouvés à de nombreuses reprises dans les luttes contre la politique gouvernementale en matière de recherche publique comme, tout récemment, pour ne citer que celle-là, celle contre le calamiteux budget 2003 de la recherche. Vos analyses et les nôtres, sur la situation dans nos établissements respectifs et dans la recherche en général, sont parfois divergentes mais se rejoignent souvent. Permettez-moi d'aborder ici quelques points où d'éventuelles différences d'appréciations entre nos deux organisations ne devraient pas empêcher la convergence de nos luttes et, au contraire, pourraient conforter les bases de l'unité d'action pour la défense des organismes publics de recherche et des personnels qui y travaillent.

En lisant vos documents préparatoires, j'ai remarqué, à propos de l'Espace européen de la recherche, que vous vous considérez comme le seul syndicat de chercheurs en Europe. Permettez-moi de vous faire gentiment remarquer qu'en France du moins, il existe d'autres organisations syndiquant les chercheurs, notamment la CGT à l'INRA et ailleurs. J'ose espérer aussi que vous ne pensez pas avoir une réflexion plus pertinente sur la recherche du fait que votre champ syndical se réduit aux catégories A de la fonction publique... Notre syndicat, CGT-INRA, intercatégoriel, a été à l'initiative de la première action contre le brevetage du vivant, avant même toute médiatisation sur les OGM. A ce propos, nous partageons la même analyse, je pense, sur la

nécessité d'un débat public sur les biotechnologies afin d'écartier le risque de les voir accaparées par quelques firmes privées. J'insisterai sur le fait que le refus de la brevetabilité des gènes doit concerner tous les organismes vivants, le patrimoine génétique humain ou animal comme végétal, microbien, etc. C'est une question de principe, il ne faut pas confondre découverte et innovation. La connaissance du génome, c'est une découverte. Les applications de ces découvertes peuvent être des inventions.

En ce qui concerne l'application de la loi sur l'innovation, je voudrais vous faire part d'une action en cours dans un laboratoire de l'INRA. Les personnels du laboratoire des biotechnologies de l'environnement de Narbonne font signer une lettre



à la directrice de l'INRA suite à un conseil de laboratoire destiné à informer sur la mise en application de l'intéressement individuel. Je résume le contenu de cette lettre : ce système crée des injustices entre les catégories de personnel (les catégories C sont exclues), entre

les chercheurs suivant leurs thématiques (avec ou sans application directement brevetable) et accroît la soumission de la recherche publique aux intérêts privés. Je souligne que ce sont des personnels de toutes catégories qui ont décidé de cette lettre ouverte.

Concernant le décret de modification des statuts du personnel, nous sommes étonnés que vous ne parliez pas de la diminution de la durée du stage des CR2 : une accélération de six mois dans une carrière, ce n'est pas négligeable surtout en début de carrière. Nos points de vue se sont, je crois, rapprochés sur un autre aspect statutaire auquel nous tenons à la CGT-INRA. Il concerne le rétablissement des prérogatives des CAP de chercheurs dans leur rôle de recours sur les décisions de gestion des carrières (mobilité, changement de classe...), même si les conditions de gestion via les instances d'évaluation sont différentes selon les organismes.

Votre dénonciation d'une gestion de plus en plus directive, d'une administration de plus en plus étouffante, votre refus d'une approche gouvernementale de la recherche au travers du prisme de la rentabilité immédiate sont aussi les nôtres. Je pense que nous pourrions conduire dès maintenant une action convergente sur un point d'actualité. Je veux parler de la défense du statut de CR, en particulier sur le recrutement en CR2 qui est attaqué de toutes parts dans la presse, dénoncé comme source de gaspillage et repoussoir pour les "jeunes talents" qui préféreraient l'aventure à un statut "carré" de la fonction publique. Sur ce point et sur tous les autres, j'espère que nous allons très vite initier des ripostes communes.

SGEN- CFDT

Pierre Girard - secrétaire général

Venus apporter le salut amical du SGEN, nous souhaitons d'abord dire qu'il ne s'agit pas là d'une simple démarche formelle, mais bien d'un signe de l'importance que nous accordons à une organisation syndicale avec laquelle nous partageons bon nombre de combats.

Cette communauté de vues sur bien des questions n'exclut pas que nous portions des appréciations différentes sur d'autres questions. A nous de faire que cette pluralité syndicale permette aux personnels du CNRS d'exprimer toutes leurs opinions, et

qu'à travers les actions que nous menons souvent ensemble le système de recherche français et l'ensemble des personnels qui le composent progressent vers un mieux toujours renouvelé.

Les choix faits par l'actuel gouvernement en matière de recherche nous donneront sans aucun doute très rapidement l'occasion d'œuvrer de nouveau ensemble pour sauvegarder et améliorer le service public de recherche, auquel nous sommes tous attachés. Sachons le faire dans la clarté et dans le respect mutuel

qu'attendent par ailleurs nos adhérents et sympathisants.



Responsabilités des membres du bureau national du SNCS

Secrétaire général : J. Fossey

Trésoriers : G. Chaouat, J. Sainte-Marie*

Sections locales : G. Collin, Claude Chevillard*

Comité national, IRD/INRAP : P. Monfort

INSERM : R. Katz

Politique recherche : D. Jouan

Emploi scientifique : H.E. Audier

Ingénieurs : M.F. Laliberté

Secteur corpo : P. Gougat, D. Bourgoïn*, C. Chevillard*, P. Vennereau*

Retraites : L. Bouby*

Secteur femmes : J. Sainte-Marie*

Sciences et société : L. Dianoux, J.P. Terrenoire*

International : V. Martin, M. Ollivier*

Communication : M. Diani

* Membres associés au BN